

AICHA CHANCHAF	156034M05	KSTF	13/03/2024				Infraction relatif à la licence	01 an	18/02/2024
MOHAMED EL HADDAJI		KSTF	13/03/2024				Information relatif à la licence (art 111)	02 ans+ amande 2000.00dhs	18/02/2024

NB :

Il appartient aux clubs de comptabiliser le nombre d'Avertissements infligés à leurs joueurs.

Les avertissements consignés dans le PV doivent être considérés comme simple information et non comme notification.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 14h00

Signé : Président de la C.R.D
M^r Mohamed OUALKHCHA